

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Auguste Désiré Besson, 7 août 1861](#)

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Désiré Besson, 7 août 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (142r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Désiré Besson, 7 août 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41884>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 août 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Besson, Auguste Désiré \(1805-1879\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Sur l'éclairage au gaz de l'usine de Guise. Godin informe le maire de Guise qu'il va réaliser les travaux de pose d'une canalisation de son gazomètre sous la route impériale n° 45 et sous des terrains municipaux. Il lui demande de lui faire savoir comment les terrains devront être remis en état. Godin remercie le maire de l'avoir informé du jour de la réunion d'un comité consultatif.

Notes Auguste Désiré Besson est maire de la ville de Guise de 1848 à 1871.

Mots-clés

[Construction](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Luivie le 7 aout 1860

142

49

Monsieur Le Maire

J'ai l'honneur de vous informer
que je vais procéder a la pose de
la canalisation de mon gazomètre
sous la route impériale n° 65 et en
même temps sous les parties de terrain
qui peuvent dépendre de la surveillance
municipale notamment dans la petite
rue qui conduit aux coutures si donc
vous jugez convenable de faire constater
l'état de ces lieux et de me prouver
celui dans lequel ils doivent être mis
je vous serai très obligé de le faire
dans retard

J'ai reçu la lettre par laquelle vous avez
eu l'obligeance de me faire savoir le jour
de la réunion du comité consultatif
je vous remercie de ce soin
Sincèrement aguer Monsieur le Maire
de ma parfaite considération

Godefr.